

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 29 novembre 2024



Objet : Demande d'accès à l'information du 21 octobre 2024



Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès 152, du 21 octobre 2024, visant à obtenir une copie des avis, des documents, des communications et des correspondances, sous quelque forme que ce soit, y compris des transcriptions, des courriers, des lettres, des textes, etc., de notre bureau indiquant :

- (i) le nombre de personnes décédées de causes mal définies, inconnues ou naturelles au Québec, chaque année depuis le 1^{er} janvier 2015;
- (ii) la justification de qualifier de « mort naturelle » la mort subite et inexpliquée de personnes autrement en santé;
- (iii) la justification de ne pas investiguer ou enquêter les causes de décès des personnes victimes d'une mort subite inexpliquée, survenant donc dans des circonstances obscures, dans le contexte du déploiement massif, accéléré et autorisé uniquement pour une utilisation d'urgence (qui n'existe plus depuis longtemps) d'un nouveau produit pharmaceutique expérimental contaminé, défectueux et administré de manière répétée à des personnes en santé, chaque année depuis le 1^{er} janvier 2015;
- (iv) la procédure habituelle suivie par les coroners lors du décès d'une personne morte subitement et de manière inexpliquée, chaque année depuis le 1^{er} janvier 2015;
- (v) comment les coroners du Québec peuvent jouer leur rôle et assurer la protection du public dans le contexte d'un phénomène émergent, tel que décrit dans le 3^e paragraphe ci-haut, si les coroners n'investiguent pas les véritables causes de la mort subite et inexpliquée de personnes autrement en santé, et présumant plutôt (erronément?) d'une « mort naturelle »;
- (vi) comment les coroners peuvent déterminer s'il y a un problème toxicologique avec un nouveau produit pharmaceutique représentant un danger ou causant la mort au sein de la population (a) s'ils ne lancent pas d'investigation ou d'enquêtes visant à élucider, à comprendre et à expliquer la mort subite et inexpliquée de personnes autrement en santé, ou (b) s'ils refusent les demandes d'analyses toxicologiques des médecins pathologistes (s'il y a un problème toxicologique avec un nouveau produit pharmaceutique, comment pourrions-nous le savoir?);

...2

- (vii) comment le refus des coroners de faire leur travail, de recommander ou d'autoriser des analyses toxicologiques peut contribuer à assurer la protection du public.

En réponse au premier point de votre demande, vous trouverez ci-joint deux tableaux soit :

- *Décès de causes inconnues ayant fait l'objet d'une investigation ou d'une enquête du coroner, Québec, depuis 2015*
- *Décès de causes naturelles ayant fait l'objet d'une investigation ou d'une enquête du coroner, Québec, depuis 2015*

En ce qui concerne le cinquième point de votre demande, nous vous invitons à consulter le rôle d'un coroner, au lien suivant :

<https://www.coroner.gouv.qc.ca/les-coroners/quest-ce-quun-coroner.html>

Concernant les autres éléments de votre demande, nous vous informons que nous n'avons aucun document pouvant répondre à ceux-ci.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez recevoir, [REDACTED] nos salutations distinguées.



François Martin, avocat
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j.

*Décès de causes inconnues ayant fait l'objet d'une investigation ou d'une enquête du coroner,
Québec, depuis 2015**

Bureau du coroner, novembre 2024

Année	Nombre
2015	71
2016	76
2017	65
2018	77
2019	81
2020	74
2021	80
2022	98
2023	88
2024	13
Total	723

**D'après les rapports d'investigation et d'enquête terminés*

*Décès de causes naturelles ayant fait l'objet d'une investigation ou d'une enquête du coroner,
Québec, depuis 2015**

Bureau du coroner, novembre 2024

Année	Nombre
2015	1714
2016	1706
2017	1515
2018	1608
2019	1538
2020	1708
2021	1571
2022	1674
2023	1587
2024	327
Total	14948

**D'après les rapports d'investigation et d'enquête terminés*